

absence of these diseases in equines, and thus the use of collecting centres for Europe and America for examination and testing would not give the safety necessary with horses from any country in which these diseases occur.

» It would not be possible to hold horses from prohibited countries under quarantine conditions in Australia, because of the more serious diseases are spread by insect vectors which cannot be controlled. A single animal carrying any one of these infections could be

capable of introducing a disease which could be spread by insects in the same spectacular manner as myxamatosis has been spread in Australian rabbits. »

I feel sure that in view of this very definite recommendation, any relaxation of our Quarantine laws to permit horses to enter Australia for the Olympic Games would involve our livestock industries in a serious risk which would be quite unwarranted.

Yours sincerely,
(Signed) Earle Page.

Suites de l'esclandre du basketball à Helsinki

Les suites de la honteuse attaque — relatée dans le *Bulletin olympique* No 38 — dont a été victime, l'été dernier, aux Jeux de la XV^e Olympiade à Helsinki, un des arbitres de basketball valent la peine d'être narrées, car elles offrent un louable exemple du véritable esprit sportif olympique. On se souviendra sans doute que cette agression a été faite par des joueurs de l'équipe d'Uruguay et leurs partisans. Il va de soi qu'elle a été condamnée par la Fédération internationale de basketball amateur et par le Comité Olimpico Uruguayo. Quant à ceux des agresseurs qui ont été identifiés, ils ont été soumis à de sévères pénalités.

Mais voici que nous parvient une lettre de la victime, l'arbitre Vincent-P. Farrell. Il nous écrit que quelques mois après l'agression, il a reçu la visite de deux représentants de l'Uruguay, qui ont fait tout exprès le voyage pour venir lui faire des excuses et s'informer de sa santé. Ils lui dirent que la Fédération

d'Uruguay regrettait fort l'incident et espérait qu'il se rendrait un jour en Uruguay afin qu'elle puisse lui faire réparation. « Je leur ai répondu que tout cela n'était pas nécessaire et, par la suite, leur ai adressé un aimable message pour les remercier et mettre fortement l'accent sur le haut idéal de l'esprit sportif. »

Ce printemps, tandis que M. Farrell fonctionnait en qualité d'arbitre aux Championnats mondiaux féminins de basketball, au Chili, il reçut un télégramme d'Uruguay l'invitant chaleureusement à arbitrer le Championnat sud-américain à Montevideo. Quoique dans l'impossibilité d'accepter cette invitation, il a été extrêmement heureux de ce geste amical à son égard. « Je vous écris ceci, parce que j'estime sincèrement que de bons résultats sont en train de sortir de cette rixe, et, bien que, quant à moi, l'affaire soit finie et oubliée, ses conséquences sont intéressantes pour tous ceux qui y ont été mêlés. »

Y aura-t-il des sports équestres aux Jeux de Melbourne?

L'honorable secrétaire du comité organisateur des Jeux de 1956 a reçu du Ministère de la santé d'Australie la lettre que nous reproduisons ci-dessous. Sans doute nos lecteurs seront-ils intéressés de connaître les raisons exactes qui empêchent que le sport équestre ne prenne part à ces Jeux:

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
Bureaux du Commonwealth,
SYDNEY, N. S. W.
25 juin 1953.

Cher Monsieur Tanner,

Je désire répondre à votre lettre du 4 juin 1953 dans laquelle vous demandez que l'on étudie à nouveau la possibilité de relâcher la loi de quarantaine afin de permettre l'introduction de chevaux en Australie à l'occasion des Jeux olympiques de 1956.

Vous avez sans doute pris connaissance de la correspondance échangée entre le président de la Fédération équestre d'Australie et moi-même, mais, afin que vous soyez parfaitement renseigné sur la situation, je saisis avec plaisir cette occasion de vous mettre au courant de ce qui s'est passé.

Depuis un certain temps, la Fédération équestre d'Australie, Section du Victoria, par l'entremise de son président, M. T. Luxton, a fortement insisté auprès de moi et de mon département pour que soient relâchées les restrictions de quarantaine afin de permettre que les chevaux des pays interdits puissent concourir aux Jeux de Melbourne, en 1956. M. Luxton déclarait que son organisation avait reçu la tâche d'organiser les épreuves hippiques pour les Jeux.

Le directeur de l'hygiène vétérinaire de mon département m'a informé que les condi-